

TADEN
"Les Alleux"

Côtes d'Armor
1 juin - 15 juillet 1993

22.339.023

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
B R E T A G N E

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE



RAPPORT DE DIAGNOSTIC ARCHEOLOGIQUE

Elven LE GOFF

avec la collaboration de
Stéphane JEAN

A.F.A.N



TADEN
"Les Alleux"

Côtes d'Armor
1 juin - 15 juillet 1993

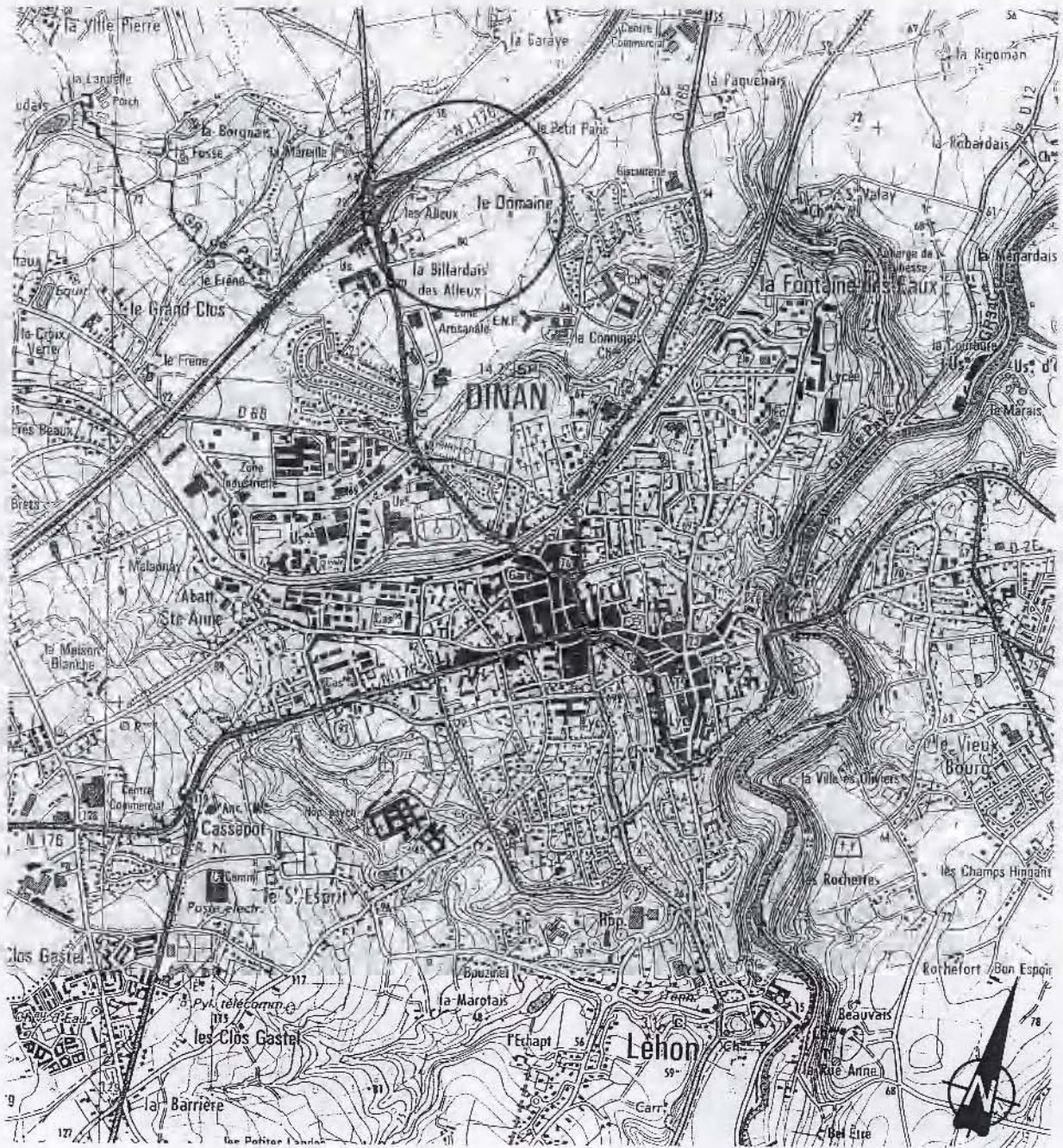


Fig. 1: Carte de localisation.
 (carte I.G.N. n° 1116 (ouest) - Dinan (3) (1990)).

INTRODUCTION

Le projet de Z.A.C. des Alleux, sur la commune de Taden, s'étend sur une superficie de 15 hectares en bordure de la R.N. 1176 (fig. 1).

En 1987, un membre du Ce.R.A.A. décela en prospection aérienne l'existence d'une villa gallo-romaine (parcelle 1747, coordonnées Lambert I: X= 275.425, Y=94.950) (fig. 2). Cette découverte localisée dans l'emprise du projet actuel, nécessita l'intervention de personnels mandatés par l'Association pour les Fouilles Archéologiques nationales, sous couvert du Service Régional de l'Archéologie, pour une étude préalable.

La fréquence des sites recensés sur la commune semble témoigner d'une implantation humaine non négligeable à l'époque gallo-romaine. Aussi, notre opération se résume-t-elle à une double problématique:

- cerner, d'une part, l'étendue des vestiges connus
- repérer, d'autre part, d'éventuels sites archéologiques non détectables depuis la surface.

L'étude s'est déroulée du 1er juin au 15 juillet 1993. Elle a pu être menée à bien grâce au concours du District de Dinan, maître d'oeuvre, qui a assuré le financement des travaux de terrassement et du recrutement de deux archéologues pour une durée totale de six semaines. Le S.R.A. a, quant à lui, couvert les frais de fonctionnement de terrain et de l'étude post-fouille.

L'équipe était composée de: - Elven Le Goff, chargé d'étude
 - Stéphane Jean, archéologue fouilleur qualifié.

Nous tenons également à remercier Oriane Cid-Le Goas pour son aide bénévole.

Les sondages

Les sondages d'évaluation ont concerné l'ensemble de la zone investie par le projet (fig. 3) à l'exception des parcelles 2237 et 2238 qui étaient boisées, et de la parcelle 66 correspondant à une ancienne carrière d'extraction de pierres pour les fermes alentours. Ils consistèrent en la réalisation au tractopelle de tranchées discontinues, d'une largeur de 1,40 m et de longueur variable.

Deux options ont été retenues en vue d'une rentabilité optimale, suite à la double problématique développée plus avant. Nous avons tout d'abord choisi de faire de longues tranchées sur l'entière largeur des parcelles se trouvant à proximité de la villa (n° 1747, 1752, 2326, 49), de manière à limiter, ^{préciser} ~~soit~~ toutes précisément son étendue, et recouper d'éventuels bâtiments ou structures annexes. L'extension du site connu étant repérée, rien ne justifiait la poursuite d'un tel procédé. Aussi, dans un second temps, nous avons opté pour une méthode d'évaluation

plus rapide de la superficie restante. La réalisation de sondages plus courts et cette fois interrompus lorsqu'aucun vestige n'apparaît. Cette technique, précédemment employée pour le diagnostic du Barrage de Villaumur (Ille-et-Vilaine) (Beuchet, 1993), permet de s'assurer de l'existence ou non de sites majeurs sur les parcelles concernées.

Deux éléments ont influé sur l'implantation des tranchées. L'irrégularité du parcellaire, dont les origines sont relativement anciennes (antérieures au plan cadastral de 1843 - Taden, section D1, dite "du Bourg") et qui n'a subi que de faibles transformations de remembrement, nous a empêché d'effectuer un maillage très régulier.

Certaines parcelles étaient en culture (n° 49 : maïs, n° 1752 et 2326 : fourrage). Il nous a donc fallu trouver un compromis entre les nécessités de notre intervention et les facilités du travail agricole; entre autres, la circulation des engins agricoles et la limitation des pertes. Une seule tranchée a donc été réalisée dans la parcelle 49, le long du talus au sud-ouest, avec pour but de délimiter l'extension de la villa dans cette partie du projet. Les autres sondages de cette zone ont été réalisés le long du talus de la parcelle, mais du côté externe.

Pour bilan, 32 tranchées ont été effectuées, soit une longueur totale de 1618 m.



Fig. 2: Photo aérienne de la villa (cliché Andlauer - Ce.R.A.A., 1987).

RESULTATS

Outre, la confirmation sur le terrain des observations aériennes de 1987, l'opération a révélé un nombre important de structures fossoyées sur l'ensemble des parcelles concernées par le projet.

La villa

Localisée dans l'angle nord de la parcelle 1747, elle semble s'apparenter à un grand bâtiment à galerie de façade donnant sur une cour intérieure. Elle possède peut-être une seconde galerie parallèle à la première donnant, elle, sur l'extérieur de la villa. Ce bâtiment est construit en hauteur sur une pente orientée au nord-ouest, et installé en limite d'un affleurement rocheux qui le borde au sud-est.

La photographie aérienne et les vestiges décelés dans la tranchée n° 5 laisseraient à penser que la partie habitation de la villa gallo-romaine, bien qu'en partie détruite par la RN 1176 en 1986, aurait été épargnée. Le sondage a en effet montré une série de murs d'orientation nord-sud et est-ouest. Les niveaux de destruction résultant de l'effondrement des murs et de la toiture, ainsi qu'une zone d'incendie, couvre une bonne étendue de la tranchée de sondage (fig. 9). Tous ces éléments témoignent de la présence de niveaux archéologiques bien conservés, dont l'intérêt peut être similaire à certains contextes de Corseul, et qui nécessitent de ce fait une étude ultérieure.

Les tranchées n° 6 et 7 ont démontré que la villa se poursuit sous le talus et dans la parcelle 1752. Les vestiges sont toutefois plus érodés, bien que des niveaux de destruction apparaissent dans la tranchée n° 6 où deux meules ont été retrouvées en position, l'une sur l'autre.

Les structures fossoyées

Elles se présentent généralement sous deux formes (fosses et fossés) et semblent particulièrement abondantes dans les parcelles 1752 et 2326 (fig. 17 et fig. 22).

Les fosses

Ces structures sont difficiles à interpréter surtout en l'absence de matériel archéologique. Souvent de grandes dimensions, leurs limites sont d'autant plus difficiles à cerner par ce type de sondage que leur remplissage parfois constitué d'arène granitique, masque leurs contours. L'exemple le plus explicite reste celui révélé par le sondage de la structure T.16/4 (fig. 24). L'observation de la tranchée après décapage au tractopelle laissait apparaître en plan une intersection de petits fossés. Ce n'est qu'au moment de leur fouille qu'il s'est avéré qu'elles étaient creusées dans une large et épaisse galette d'arène granitique, ultime comblement d'une très grande structure sous-jacente remplie de terre brune.

Les structures fossoyées de la parcelle 1747 (fig. 9) n'ont pu, elles aussi, être clairement identifiées (tranchée n°1). Il s'agit pour la plupart de quelques fosses irrégulières qui semblent avoir été volontairement remblayées de terre ou de déchets rocheux (arène ou pierres). Il n'a pu être mis en évidence si ces structures, vu leur proximité, étaient en relation avec une quelconque activité de la ferme, ancien manoir du XVIème ou XVIIème siècle.

Les fossés

Second type de structures fossoyées observées dans le cadre des sondages, les fossés se retrouvent un peu partout. Une partie d'entre eux semble répondre à une organisation précise à dominante rectiligne et orthogonale, reprenant les orientations nord-sud et est-ouest des murs du bâtiment gallo-romain. Il est fort probable que nous

soyons en présence d'un dispositif de parcellaire associé à la villa. Le développement, ces dernières années, des prospections aériennes dans la région a permis de repérer des systèmes agraires similaires autour de nombreux sites gallo-romains et même protohistoriques, tels Kersamson à Loyat (Morbihan) (Gautier, 1991) et la grande villa de Crusson à Loutehel, dans la vallée de l'Aff (Ille-et-Vilaine) (Gautier et al., 1991).

Autre élément intéressant, un très grand fossé d'axe nord-sud, d'une largeur d'environ 3 m et profond de plus de 1,50 m, est apparu dans l'extrémité sud-est de la tranchée n°9 (fig. 17). De profil en "V", à fond plat, son remplissage (fig. 18) indique qu'il a fonctionné de manière ouverte. En effet, il est caractérisé par un premier dépôt argileux de colluvionnement, et d'un remblai sédimentaire alternant terre et fragments rocheux liés à l'effritement des parois du fossé. Un minuscule fragment de poterie protohistorique très roulé, ainsi qu'un gros morceau de brique gallo-romaine, y ont été trouvés. De grands fossés similaires avaient été repérés lors de sondages en périphérie d'un bâtiment de même type, au Cavardy à St-Evarzec (Finistère).

L'analogie de ces situations, renforce l'hypothèse d'un paysage agricole à l'époque gallo-romaine, organisé autour de la villa et structuré par de grands fossés à partir desquels se développeraient des fossés de parcellaire plus petits. Un fossé presque identique a été découvert dans la tranchée n° 18, parcelle 49, situé cette fois au sud du bâtiment. Son orientation sud-est nous fait toutefois hésiter quant à son appartenance au réseau précédemment supposé.

Enfin, au centre de la parcelle 1752, les tranchées n° 9 à 12 ont livré une série de petits fossés organisés d'axes sud-est/nord-ouest et sud-ouest/nord-est. Ils ont tous un profil en "U" et possèdent dans leur remplissage de petits fragments roulés de terre cuite rouge (argile ou tuile ?). L'un d'entre eux présente dans les deux sections effectuées les traces de calage d'une palissade dont un calage de pierres et de briques dans son extrémité sud-est.

Aucun élément matériel ne nous permet une quelconque interprétation ou tentative de datation de cet ensemble. Seule la présence de briques ou de tuiles dans le fossé palissadé peut nous le faire supposer gallo-romain ou plus tardif, en imaginant que le calage ait été réalisé avec des matériaux empruntés à la villa déjà détruite. Structures annexes ou postérieures, leur divergence d'orientation par rapport au parcellaire présumé gallo-romain tendrait à privilégier cette dernière hypothèse. Quoiqu'il en soit, une étude complémentaire nous paraît utile pour sa compréhension.

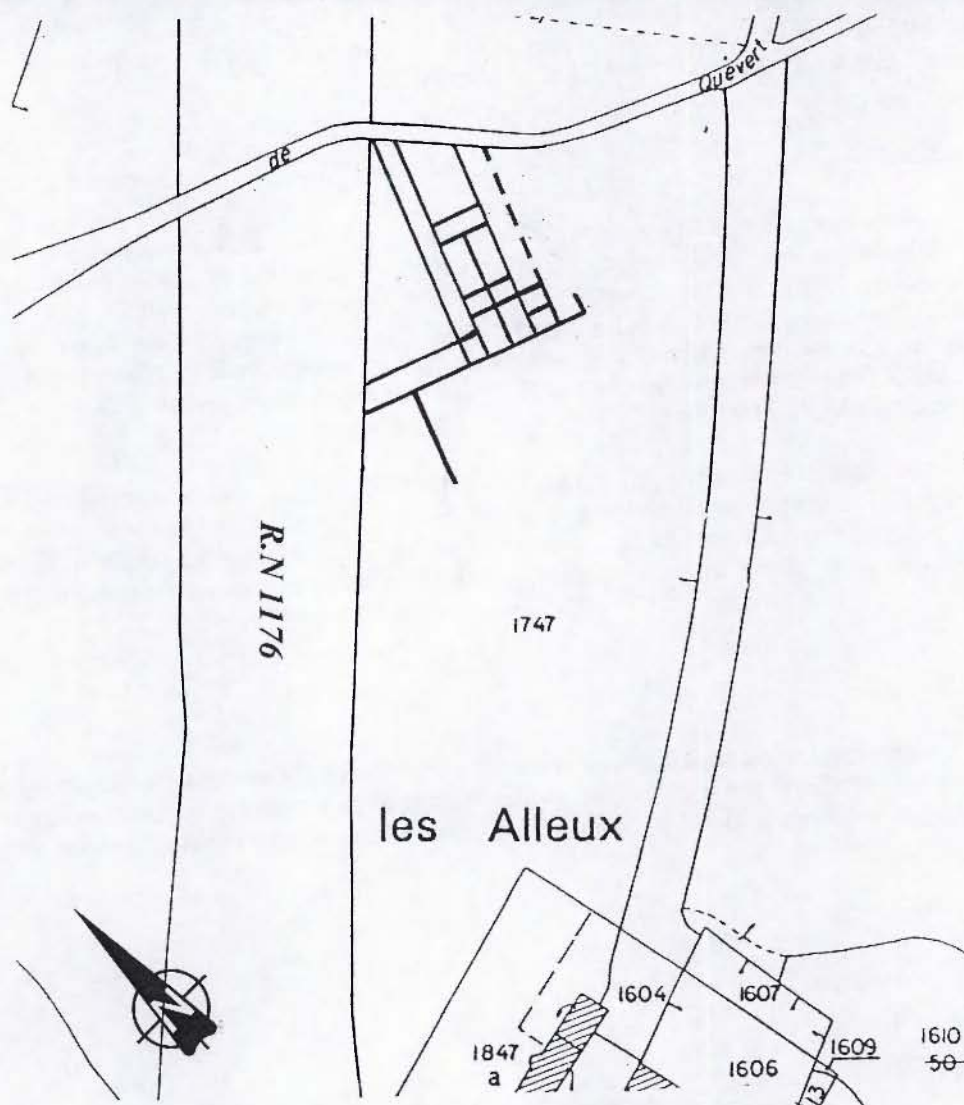


Fig. 4: Plan de la villa (d'après Andlauer - 1987).

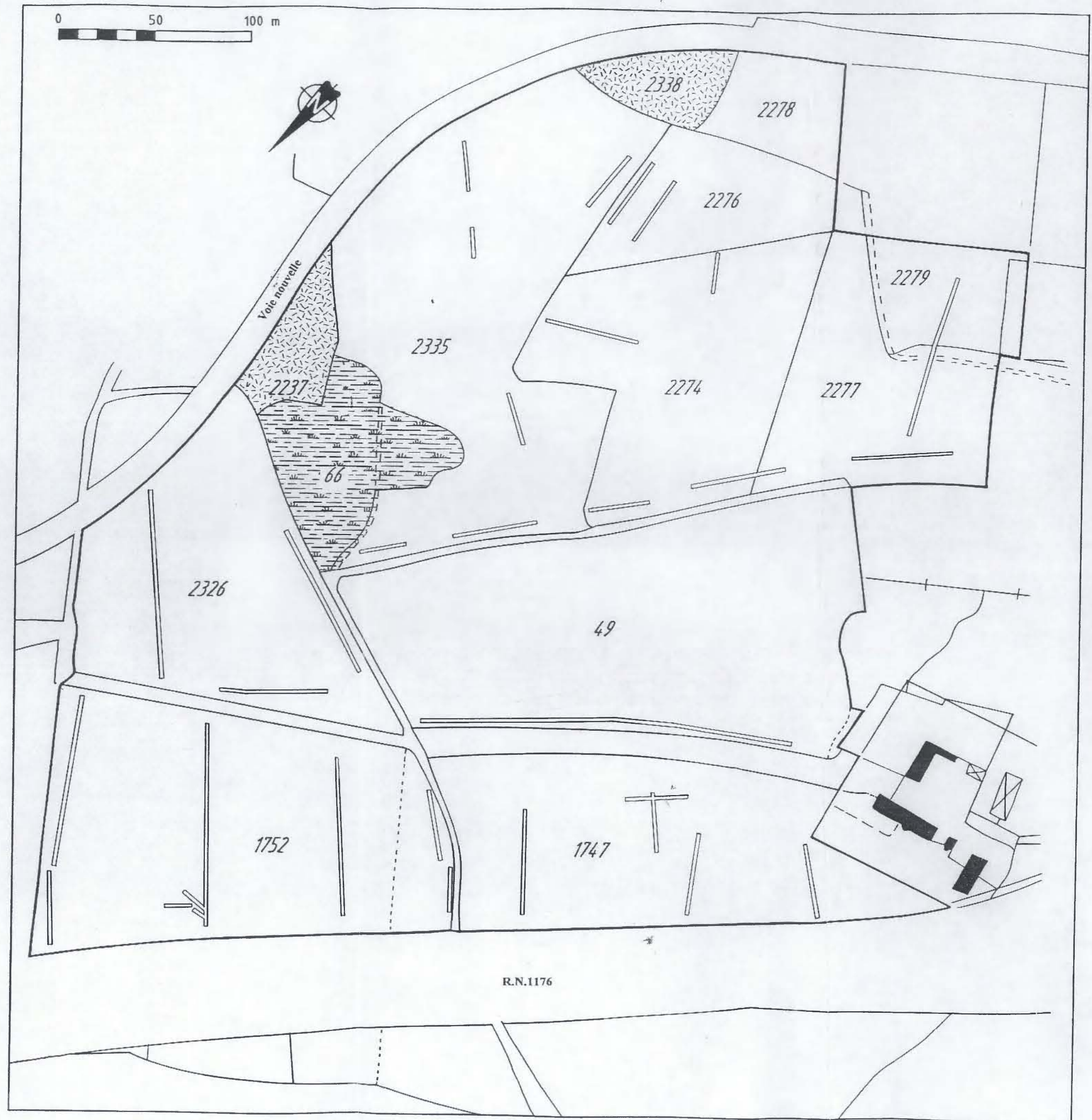


Fig. 3: Plan général des sondages.



-  Parcelle non défrichée.
-  Ancienne carrière.



Fig. 5: Tranchée 6, niveau de destruction et meules.



Fig. 6: Fosse T 14/1, vue vers le Nord-Est.



Fig. 7: Stratigraphie Ouest du grand fossé T 9/1.

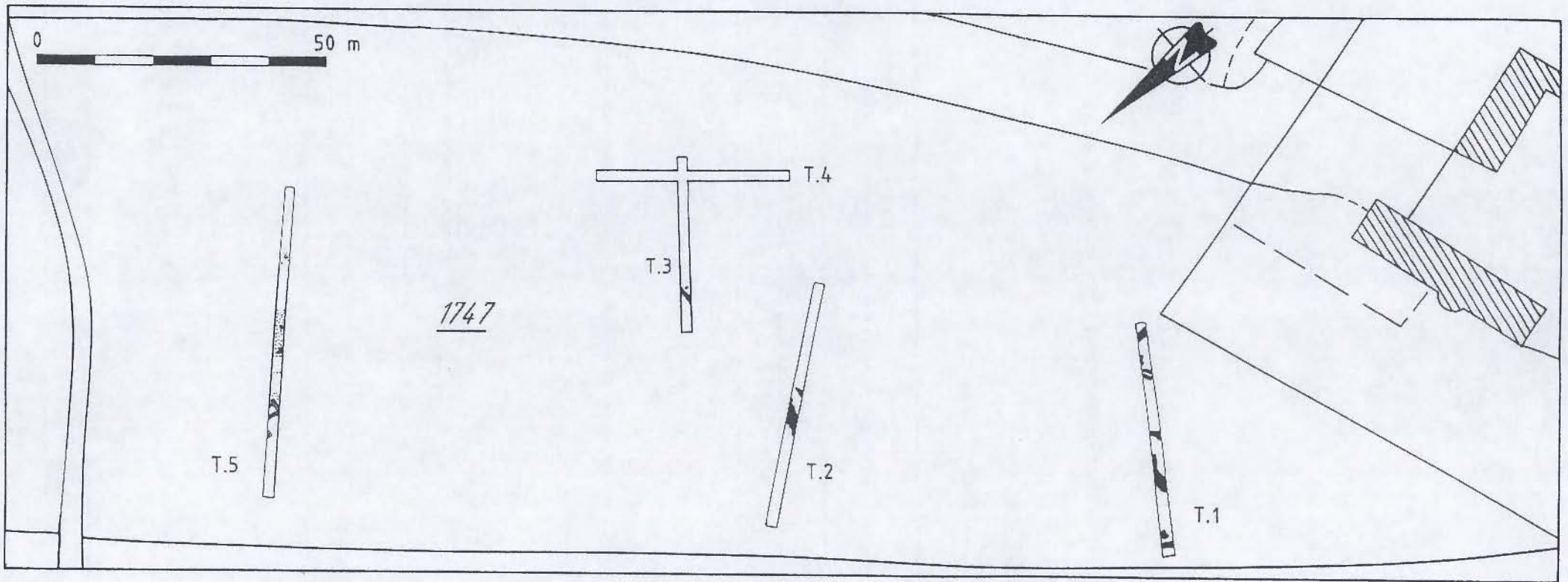


Fig. 8: Plan général des sondages de la parcelle 1747.

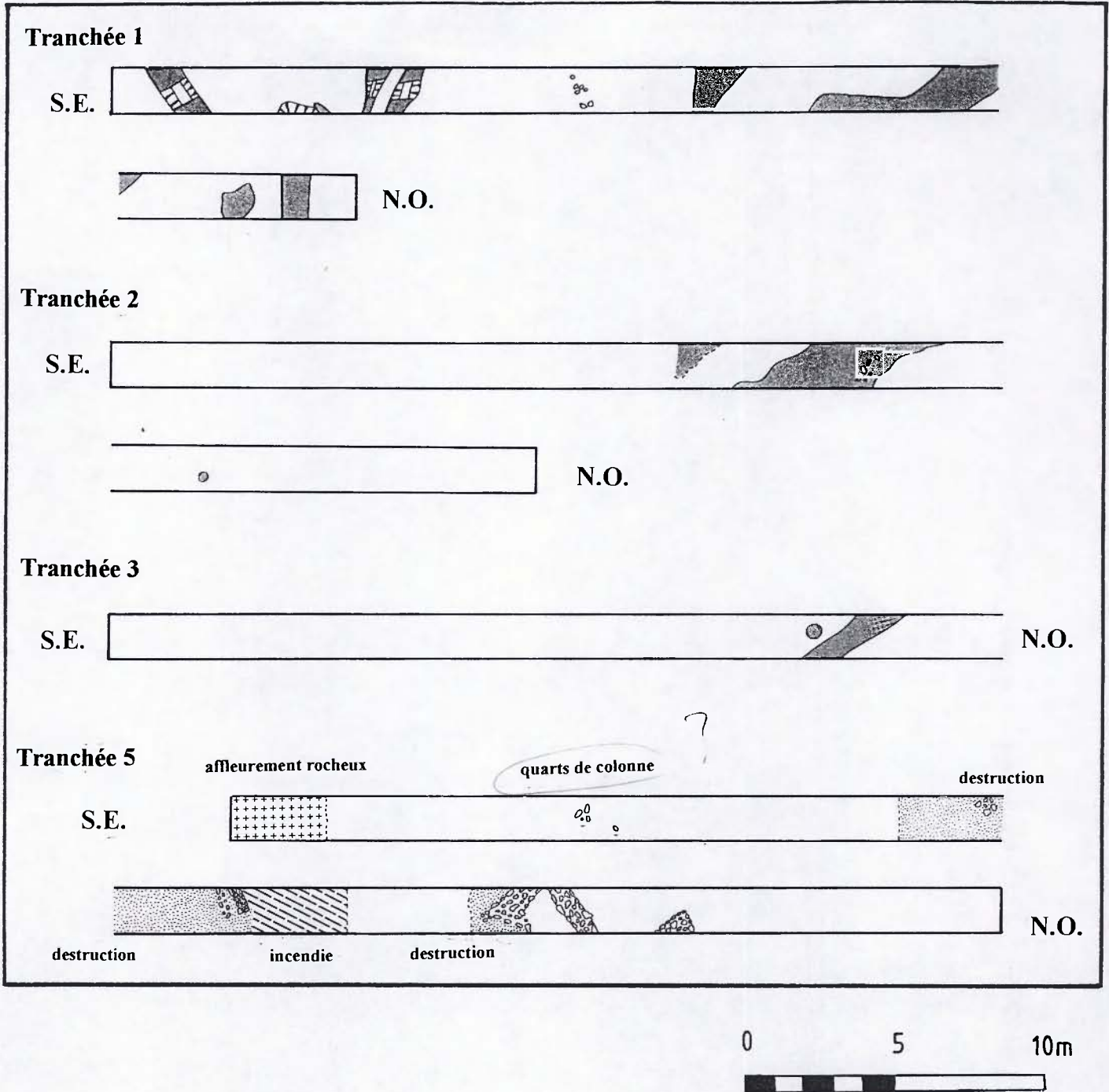


Fig. 9: Relevé en plan des tranchées de la parcelle 1747.



Fig. 10: Vue vers le Sud-Est des murs marquant un angle, tranchée 5.

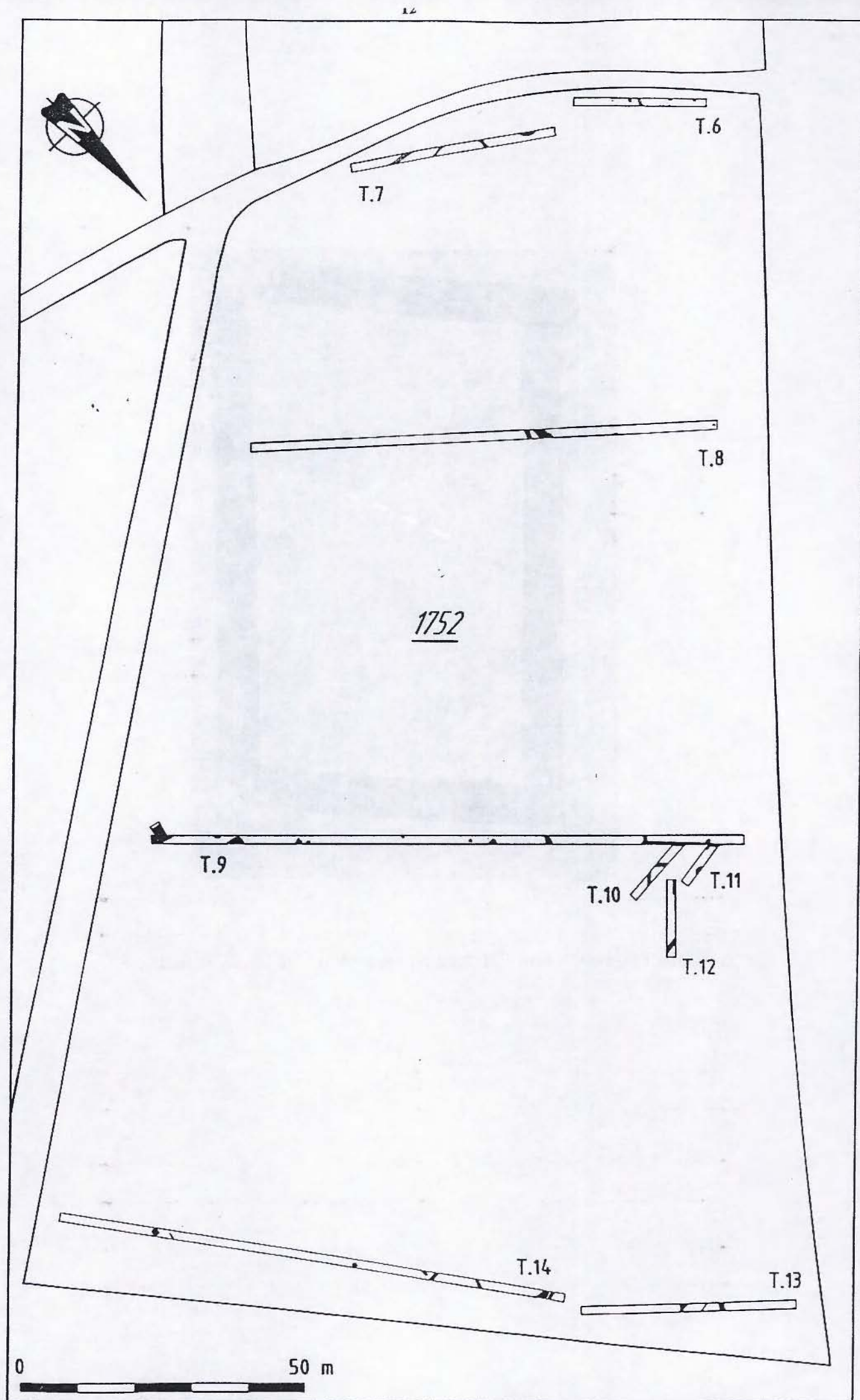
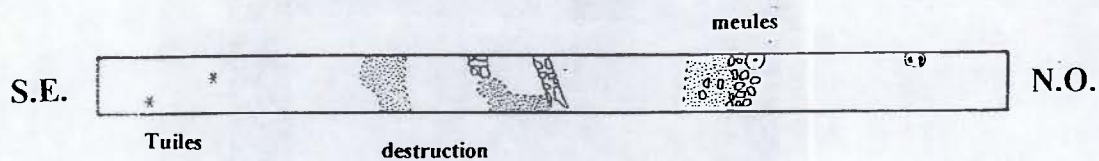
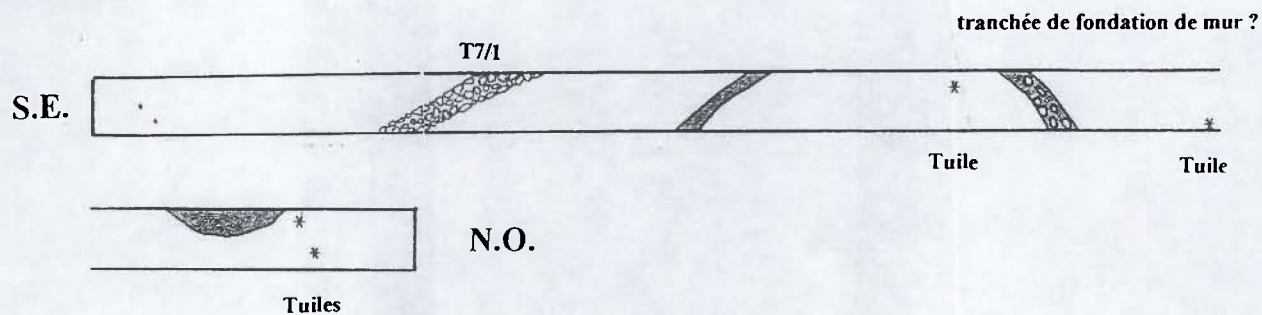


Fig. 11: Plan général des sondages de la parcelle 1752.

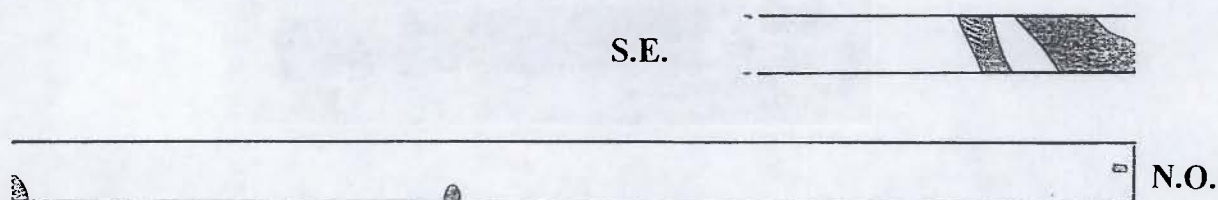
Tranchée 6



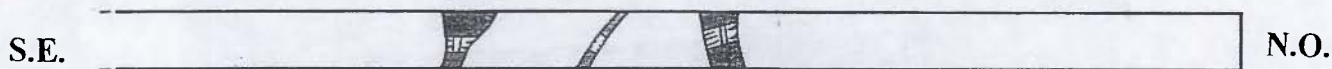
Tranchée 7



Tranchée 8



Tranchée 13



Tranchée 14

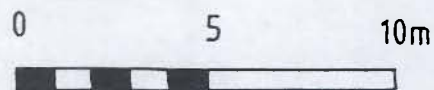
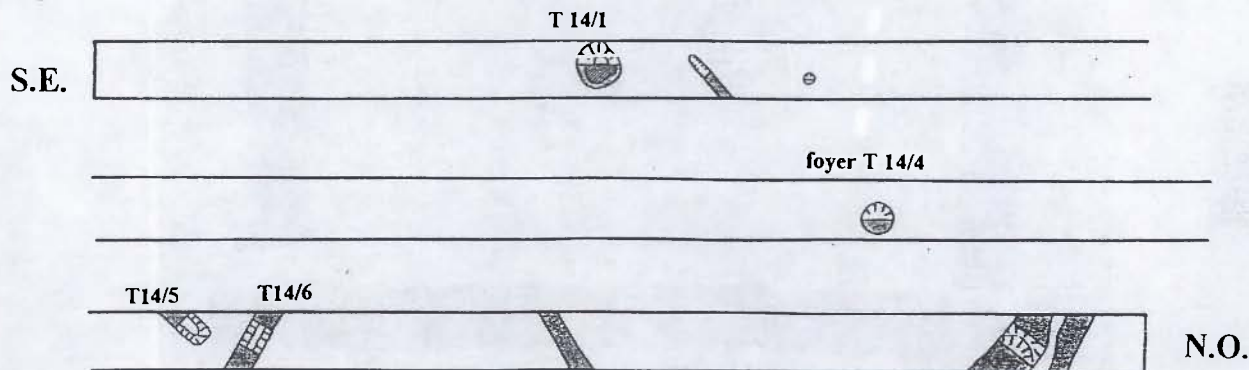


Fig. 12: Relevé en plan des tranchées de la parcelle 1752.



Fig. 13: Vue vers le Sud-Ouest du mur de la villa (T7/1)



Fig. 14: Tranchée 6, niveau de destruction de la villa.

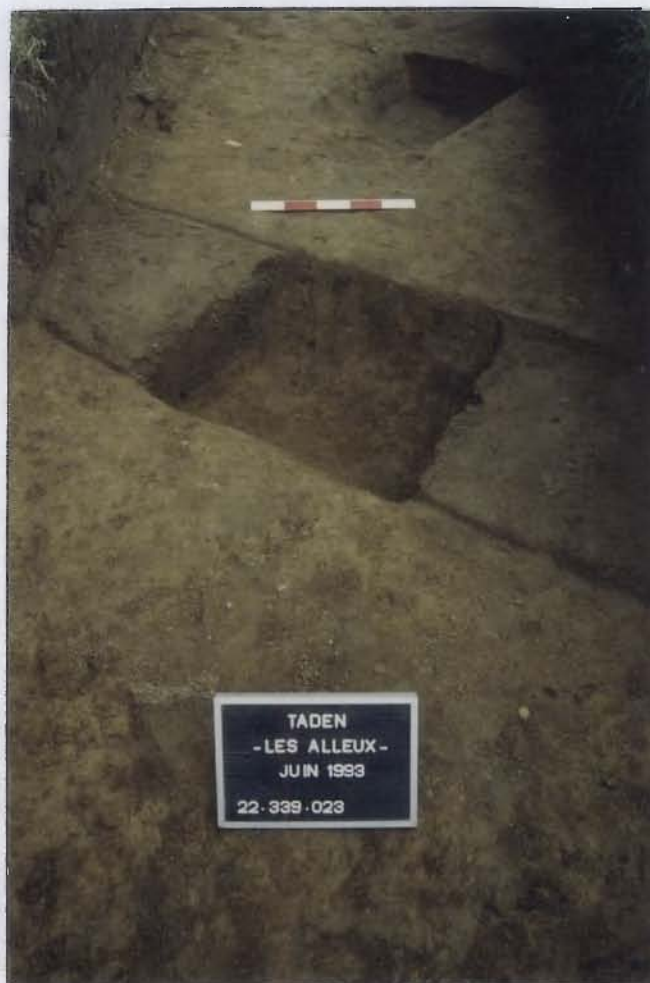
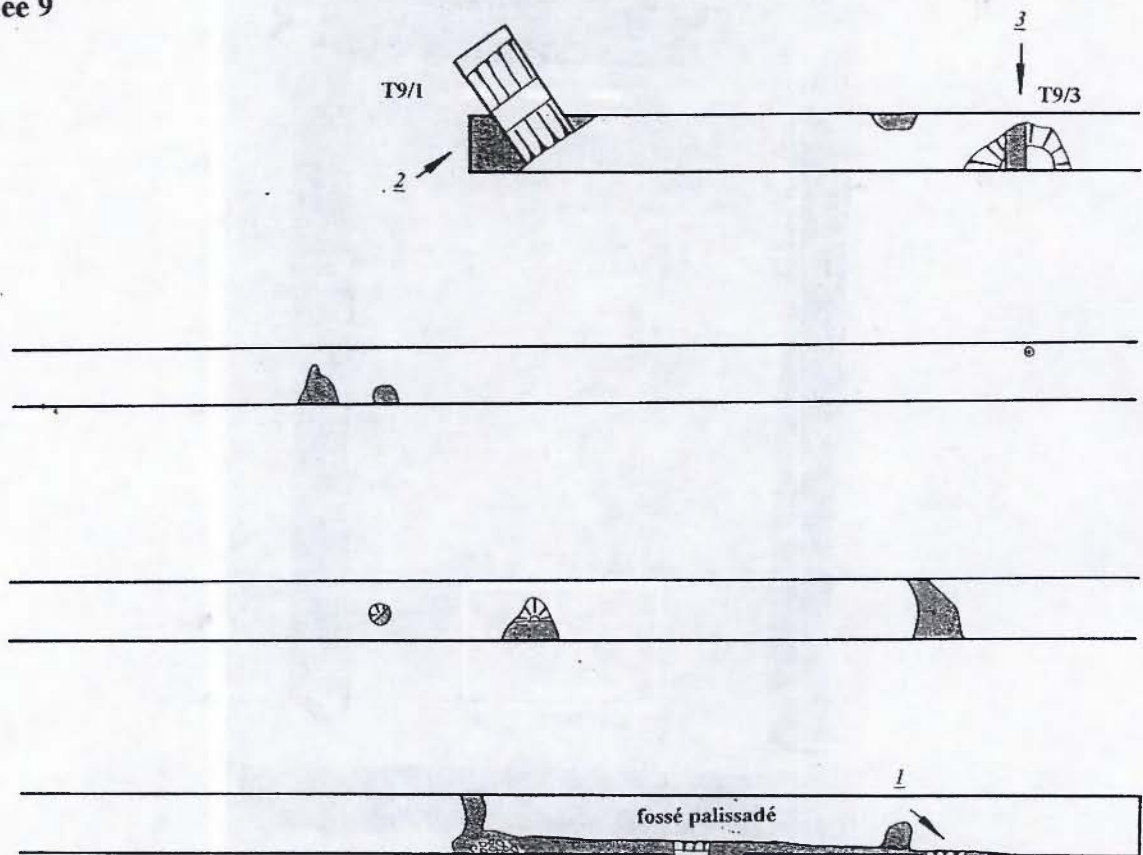


Fig. 15: Vue vers le Sud-Est des fossés T 14/5 et T 14/6.



Fig. 16: Vue vers le Nord-Est du foyer T 14/4.

Tranchée 9



Tranchée 10

Tranchée 11

Tranchée 12

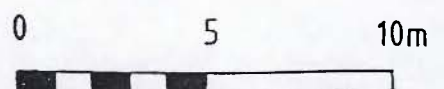
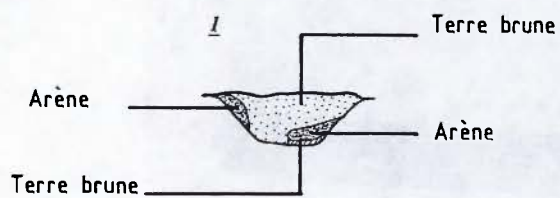


Fig. 17. Déblayé en plan des tranchées 9 à 12 de la parcelle 1757 et stratigraphie du fossé palissadé

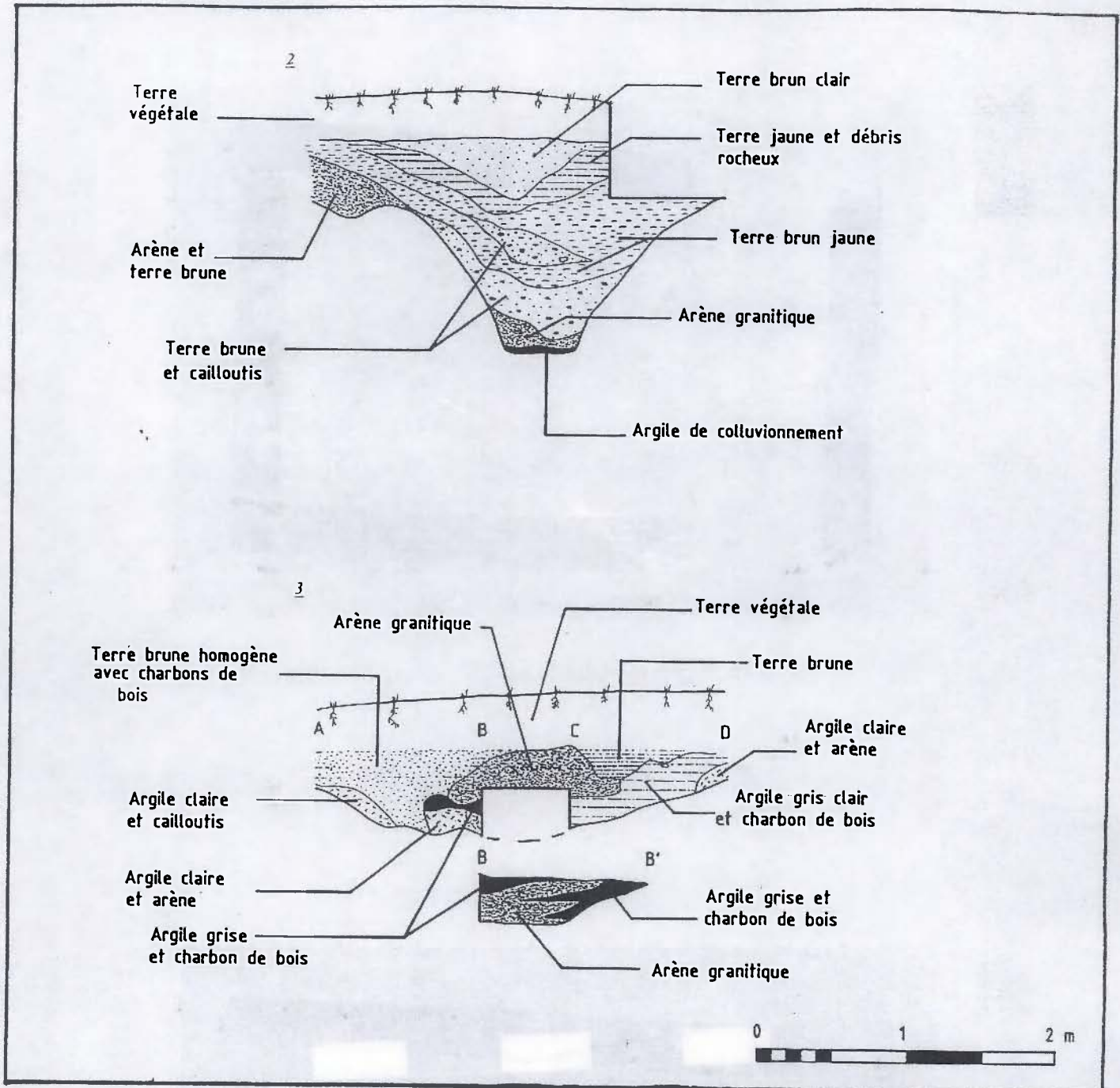


Fig. 18: Stratigraphie du grand fossé T 9/1 et de la fosse T 9/3.



Fig. 19: Vue générale du fossé palissadé T 9/11 et de la tranchée 10.



Fig. 20: Stratigraphie du sondage 1 du fossé palissadé T 9/11.



Fig. 21: Détail du calage en pierres et briques à l'extrémité Sud-Est du fossé T 9/11.

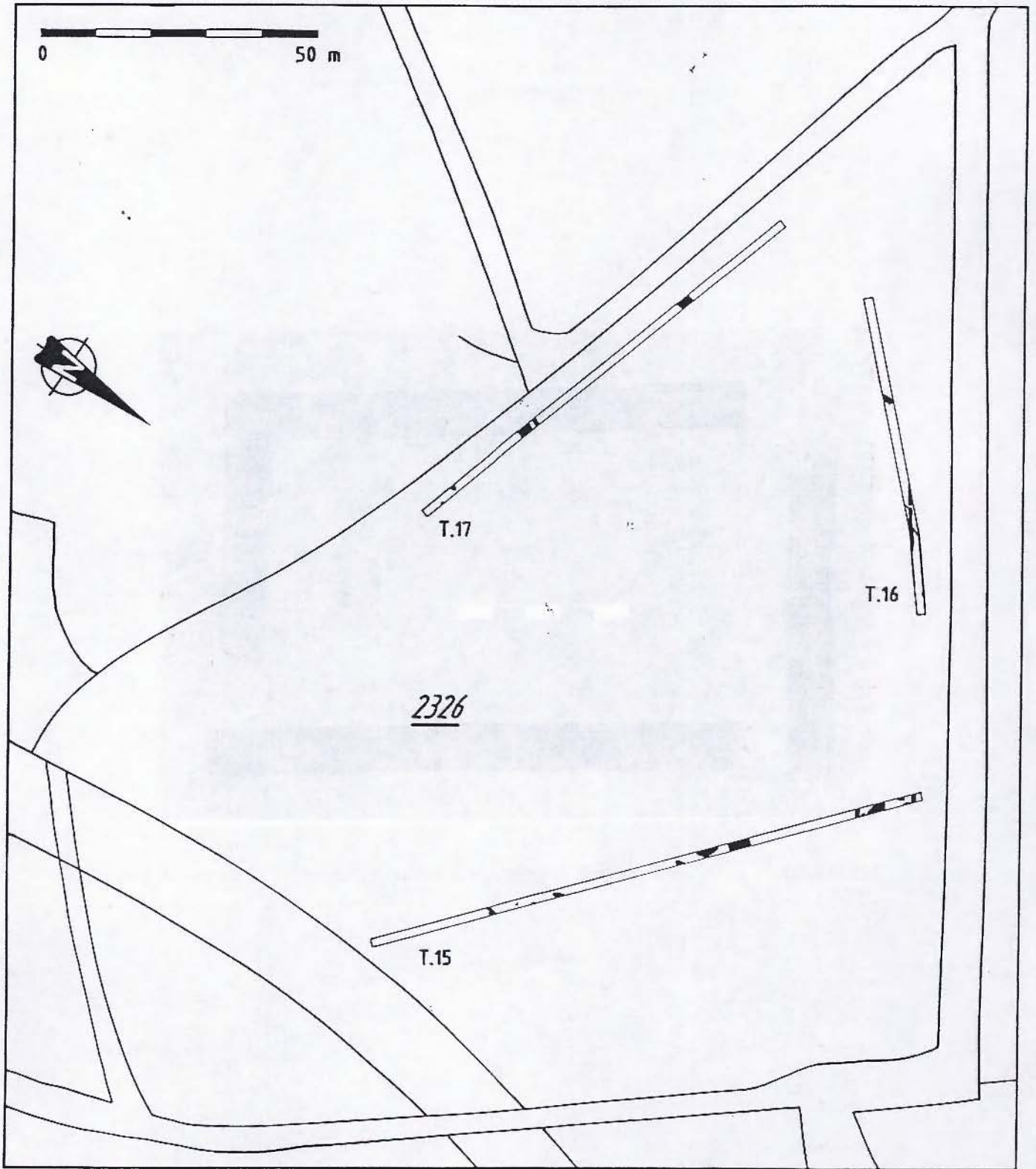
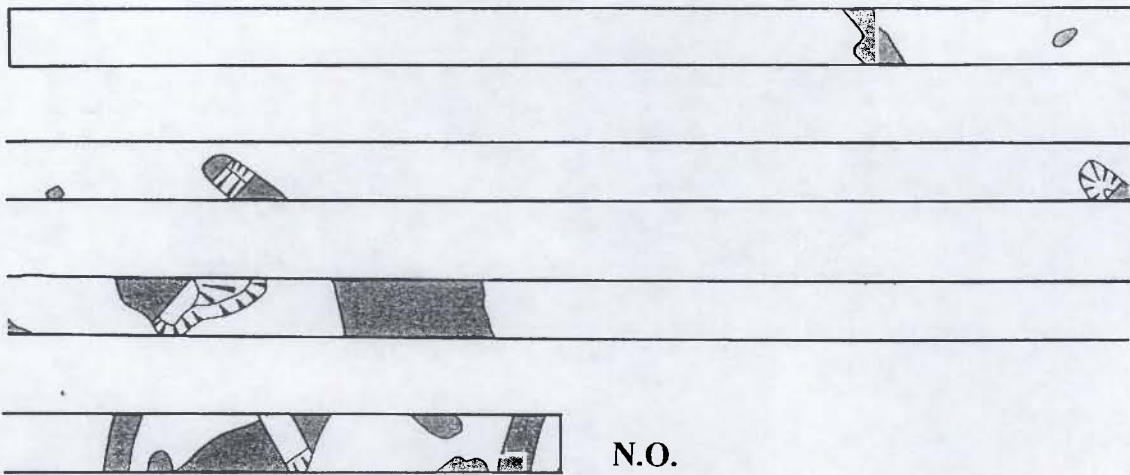


Fig. 22: Plan général des tranchées de la parcelle 2326.

Tranchée 15

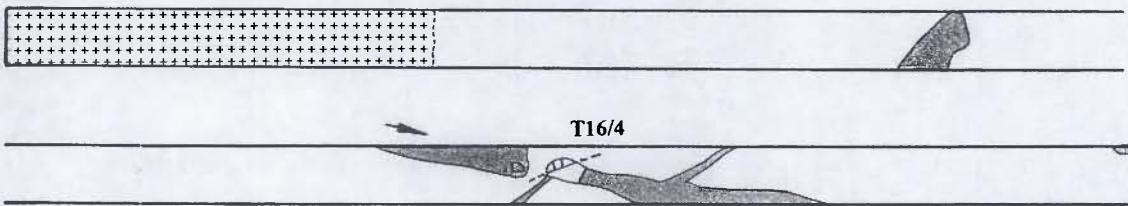
S.E.



N.O.

Tranchée 16

S.O.

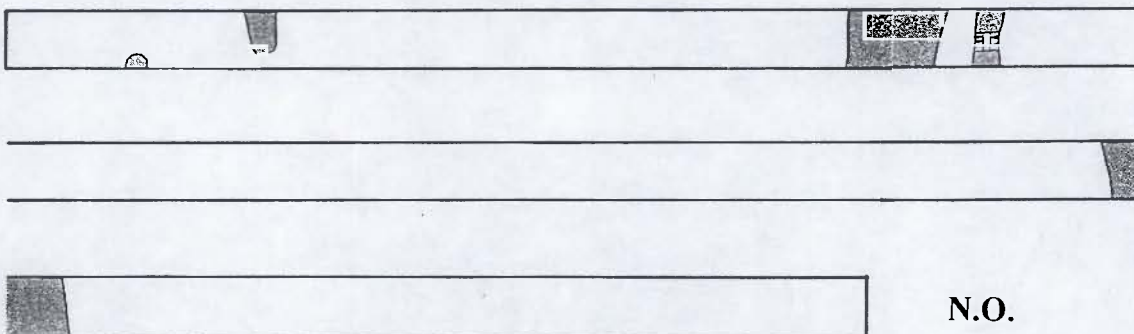


T16/4

N.E.

Tranchée 17

S.E.



N.O.

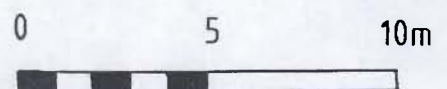


Fig. 23: Relevé en plan des tranchées de la parcelle 2326

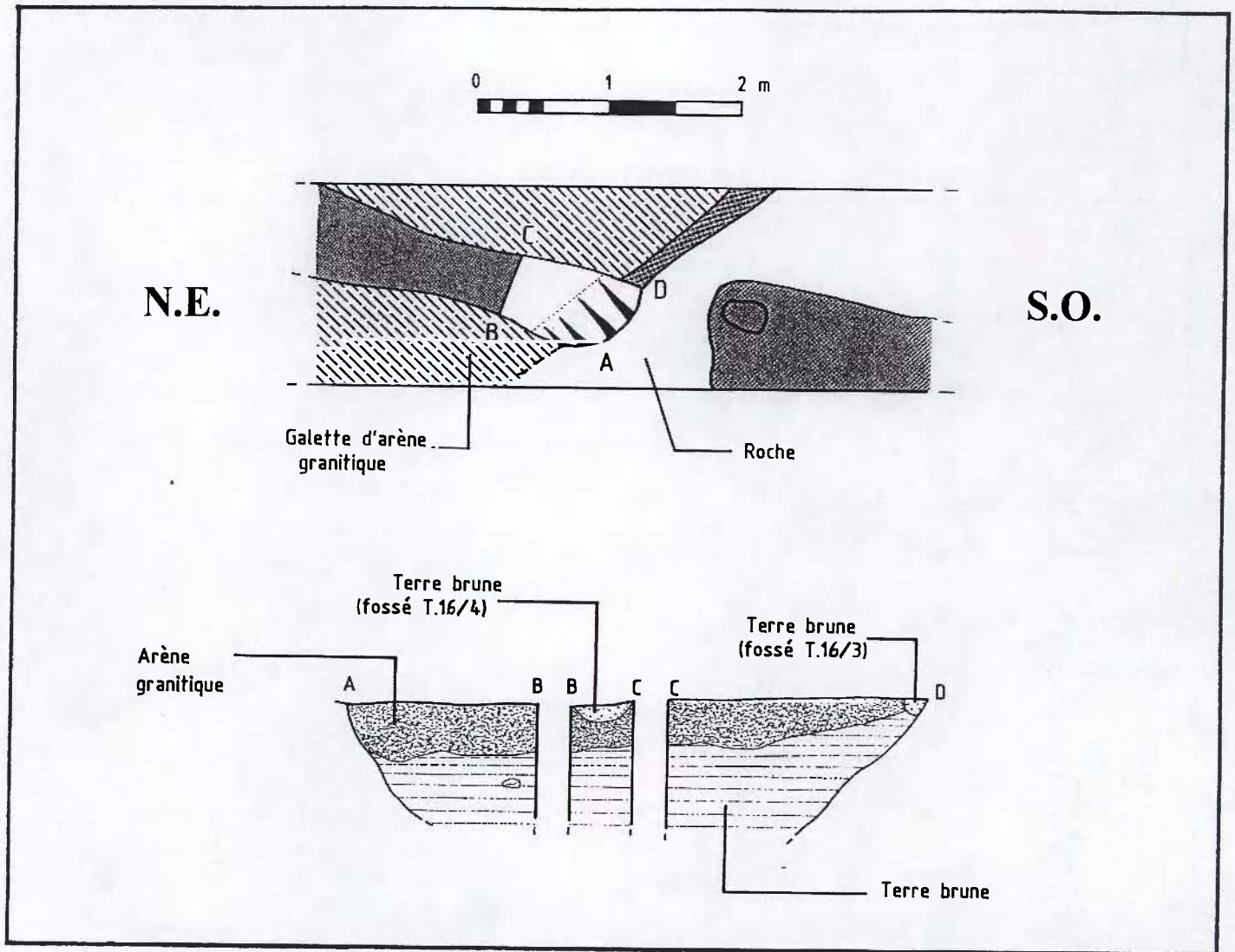


Fig. 24: Plan et coupe de la structure T 16/4.

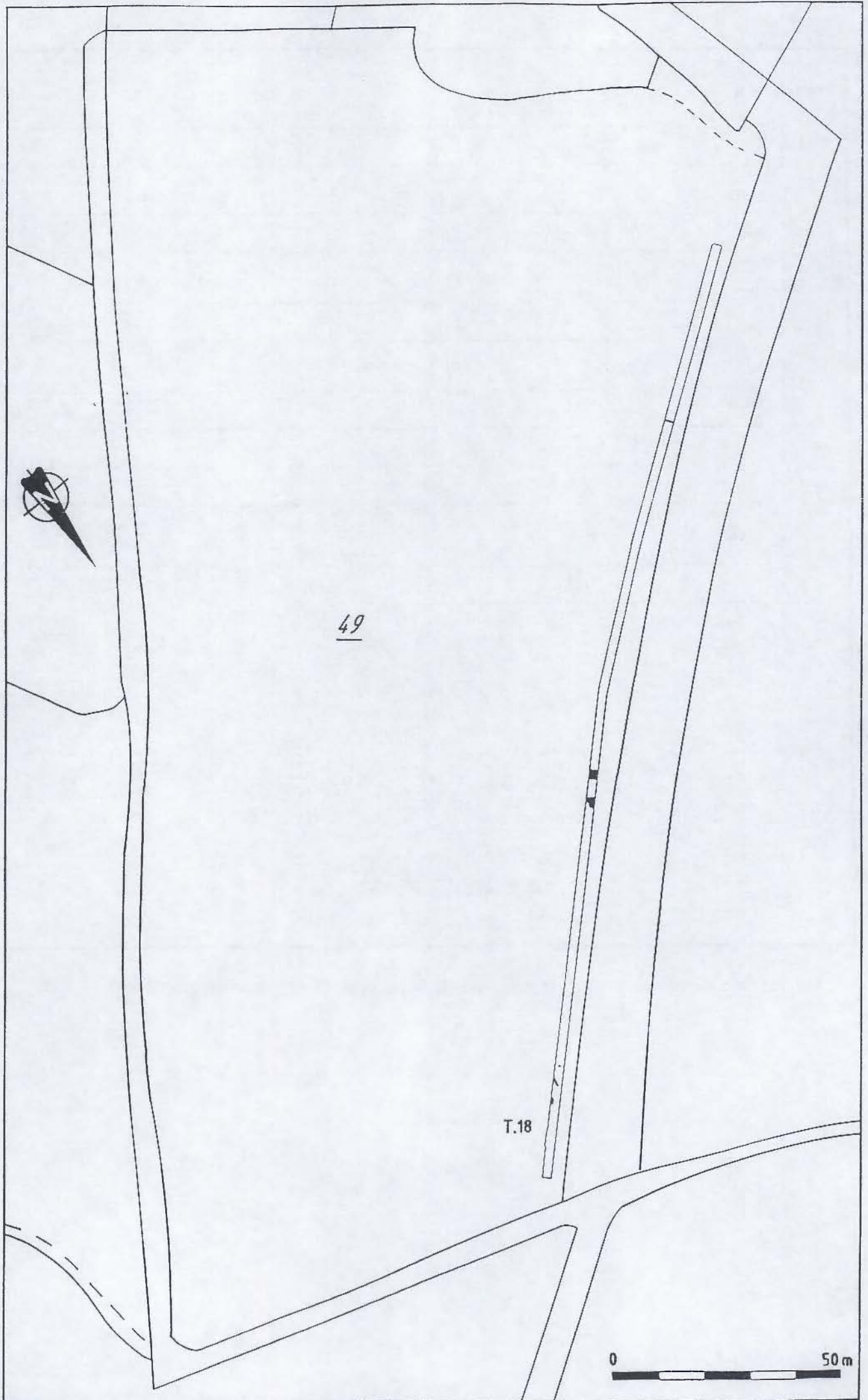


Fig. 25: Plan général de la tranchée de la parcelle 49.

Tranchée18

N.E.

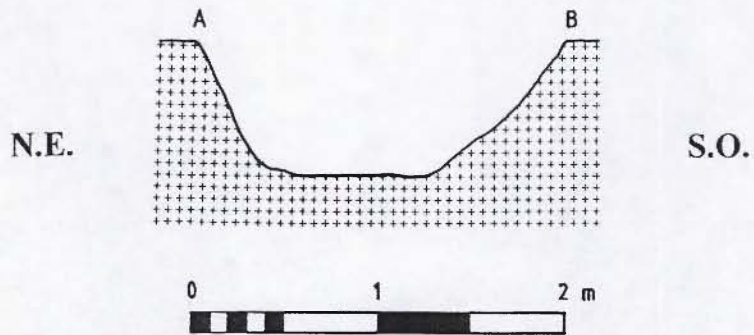
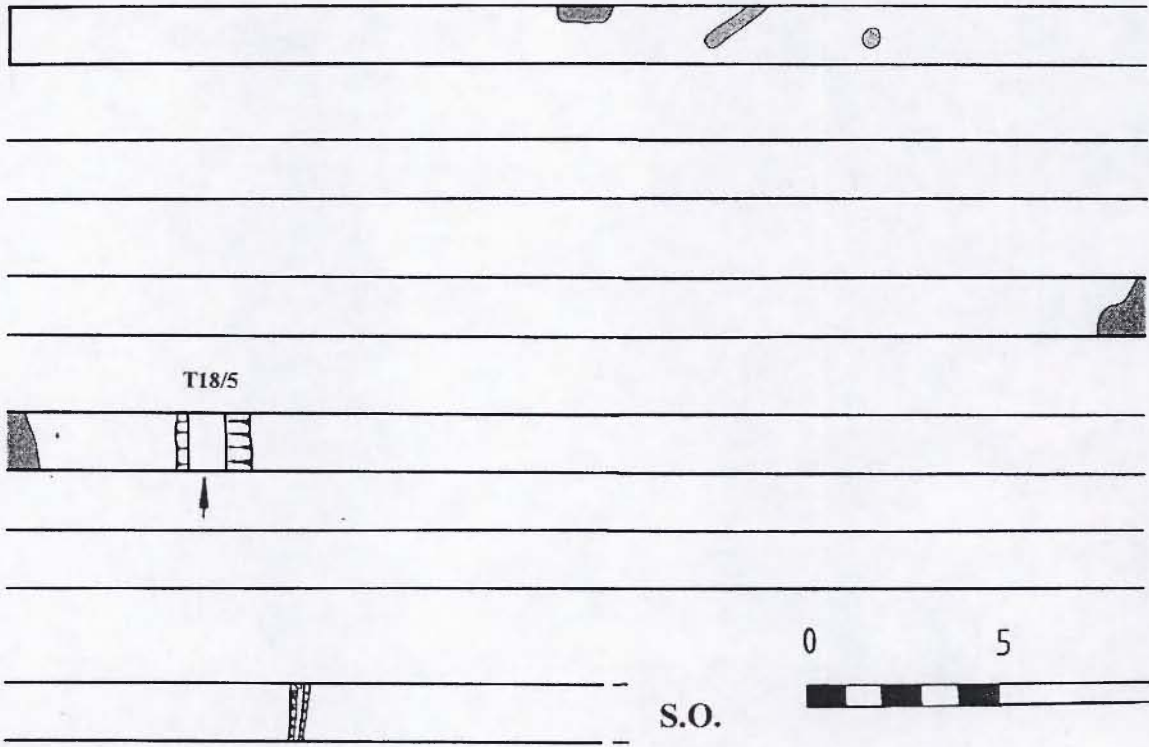


Fig. 26: Relevé en plan de la tranchée de la parcelle 49 et coupe du grand fossé T 18/5.

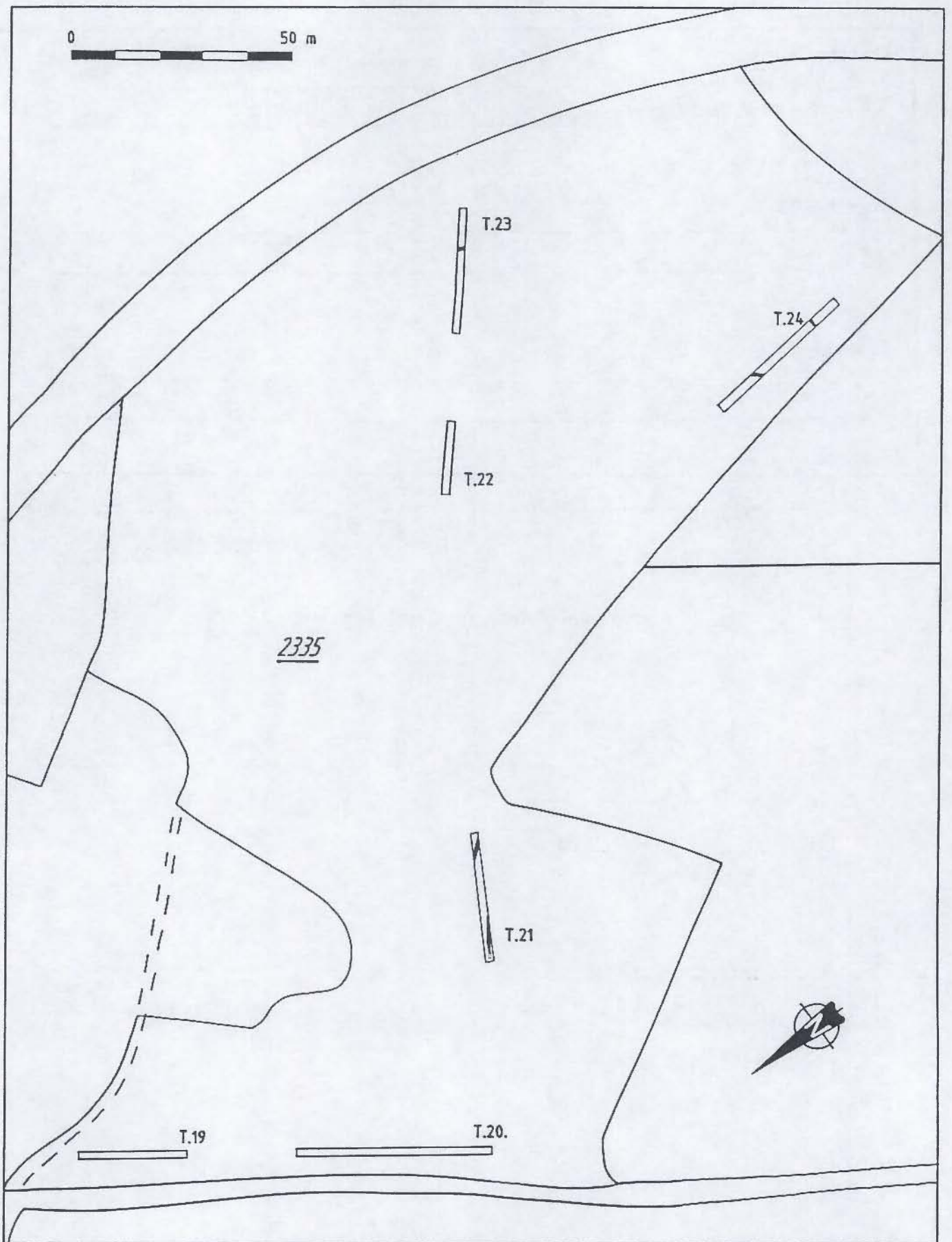


Fig. 27: Plan général des tranchées de la parcelle 2335.

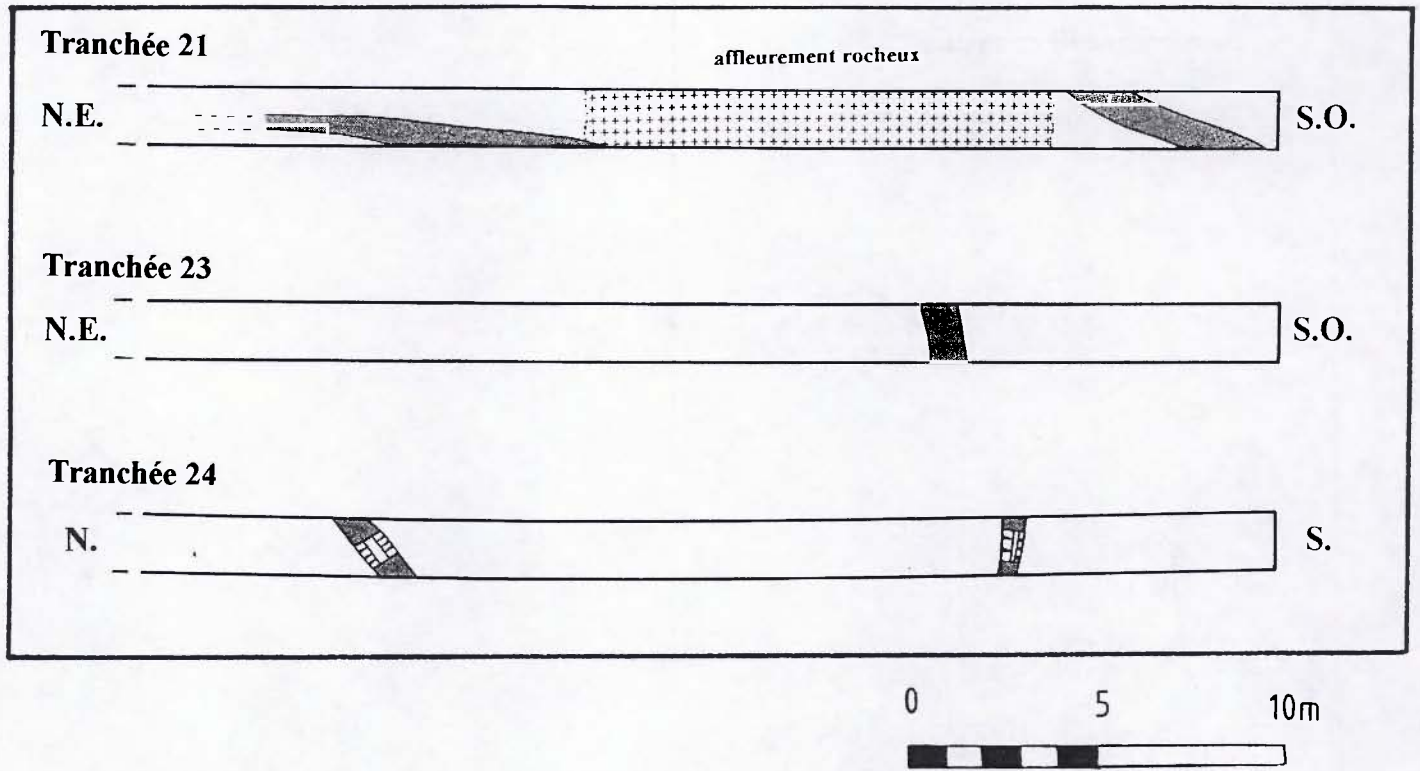


Fig. 28: Relevé en plan des tranchées de la parcelle 2335.

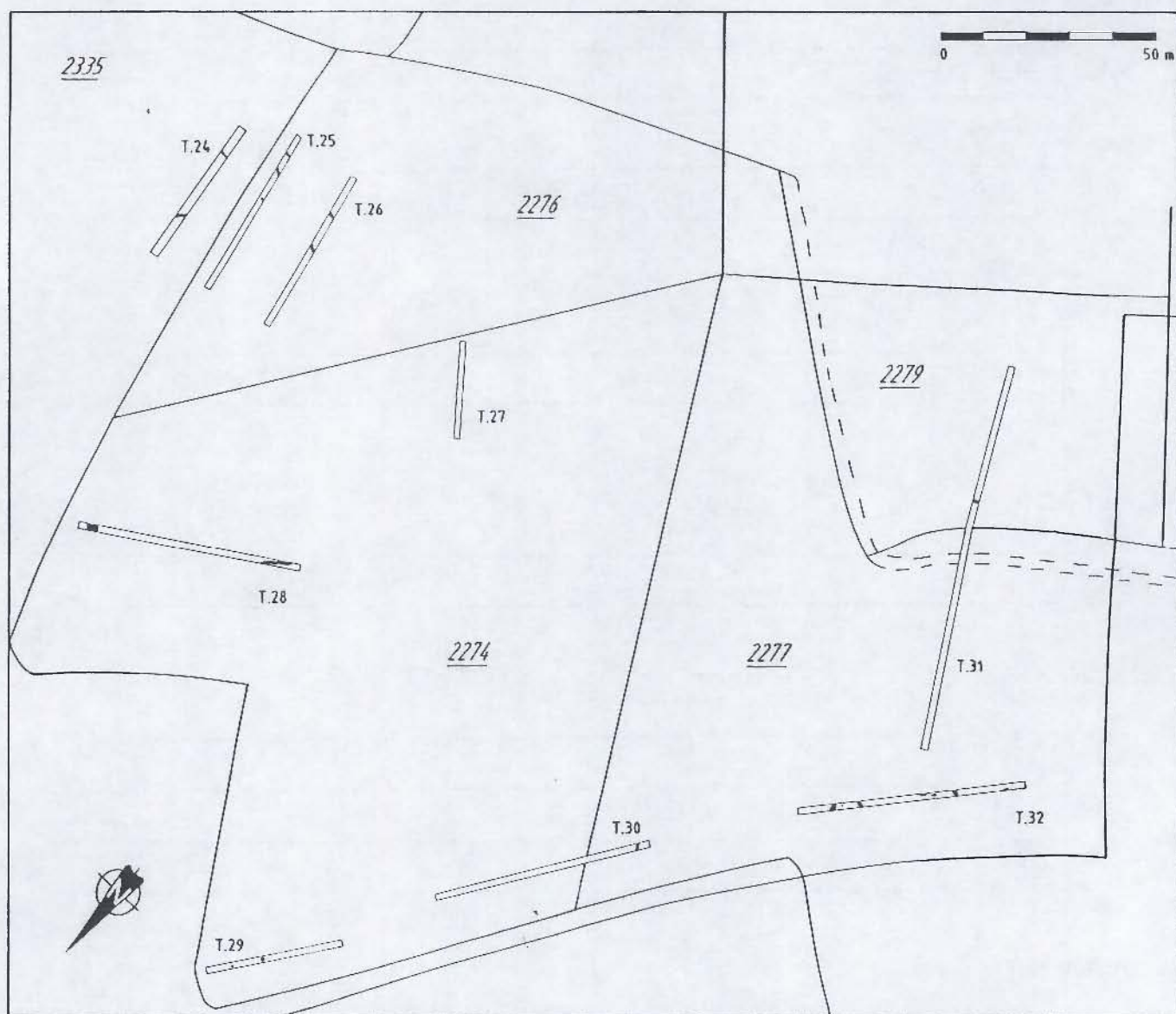


Fig. 29: Plan général des tranchées des parcelles 2274, 2276, 2277, 2279.

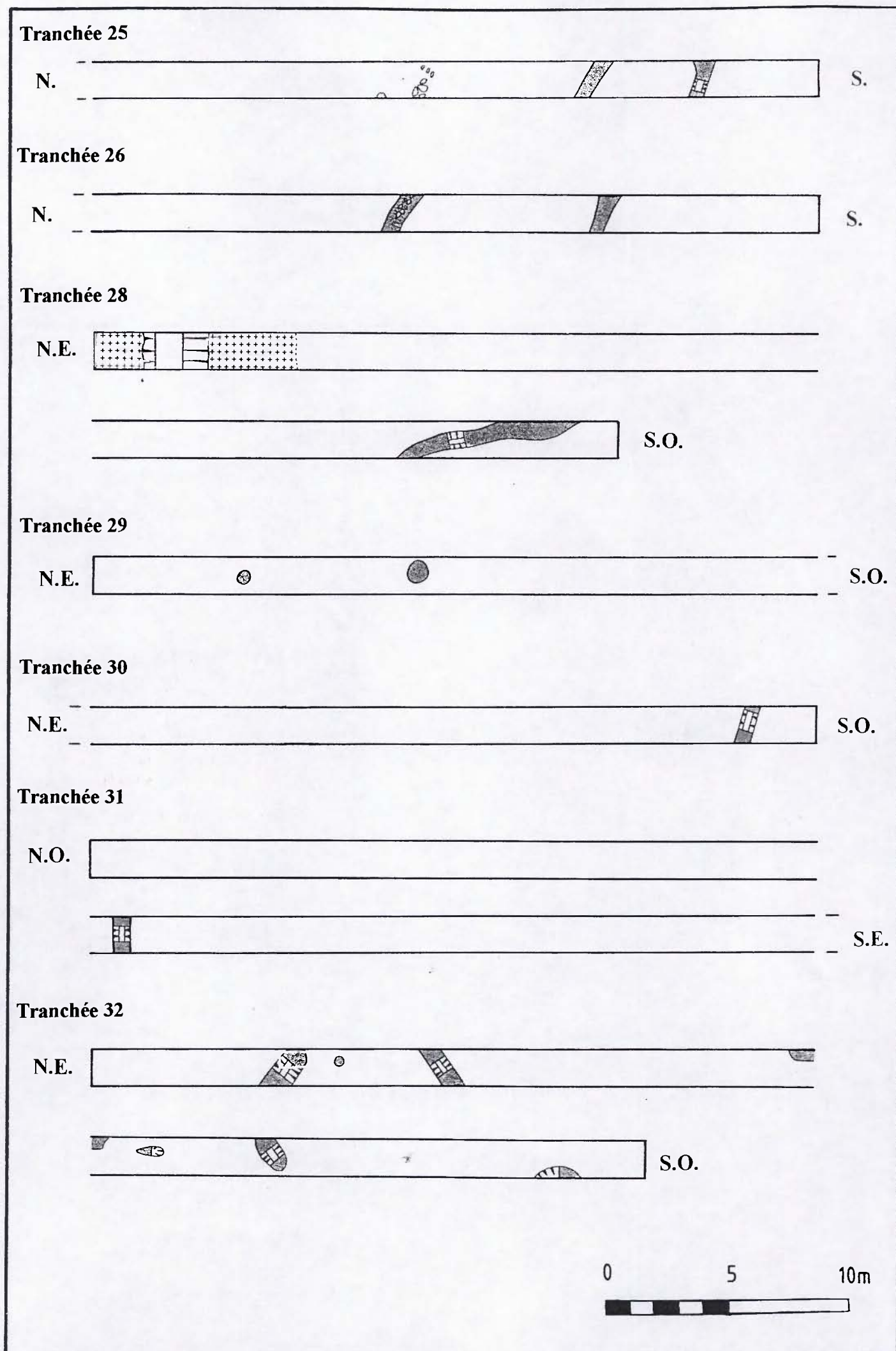


Fig. 30: Relevé en plan des tranchées n°25 à 32.

Le mobilier.

Le mobilier gallo-romain.

La rareté du mobilier archéologique caractérise l'ensemble des structures sondées. Les tranchées réalisées à l'emplacement de la villa gallo-romaine ont, elles, livré un peu de matériel lors du décapage.

Deux *meules* plates ont été retrouvées l'une sur l'autre dans un niveau de destruction de la tranchée n°6. Elles sont en granite vraisemblablement local, et ont un diamètre d'environ 40 cm. (fig. 31) Un fragment de *cruche* (fig. 32 n°3) et d'*assiette à engobe rouge* de type pompéien, proviennent également de la tranchée n° 6.

Un fragment de petit *vase "tripode"* (fig. 32 n°2) a été découvert dans la tranchée n°5. Sa pâte est de couleur beige et présente en section des traces de chamottes. Trouvé en décapage d'une des zones de destruction, ce type de vase est daté dans la région bordelaise des années 50 à 70 ap. J. C. (Santrot, 1979).

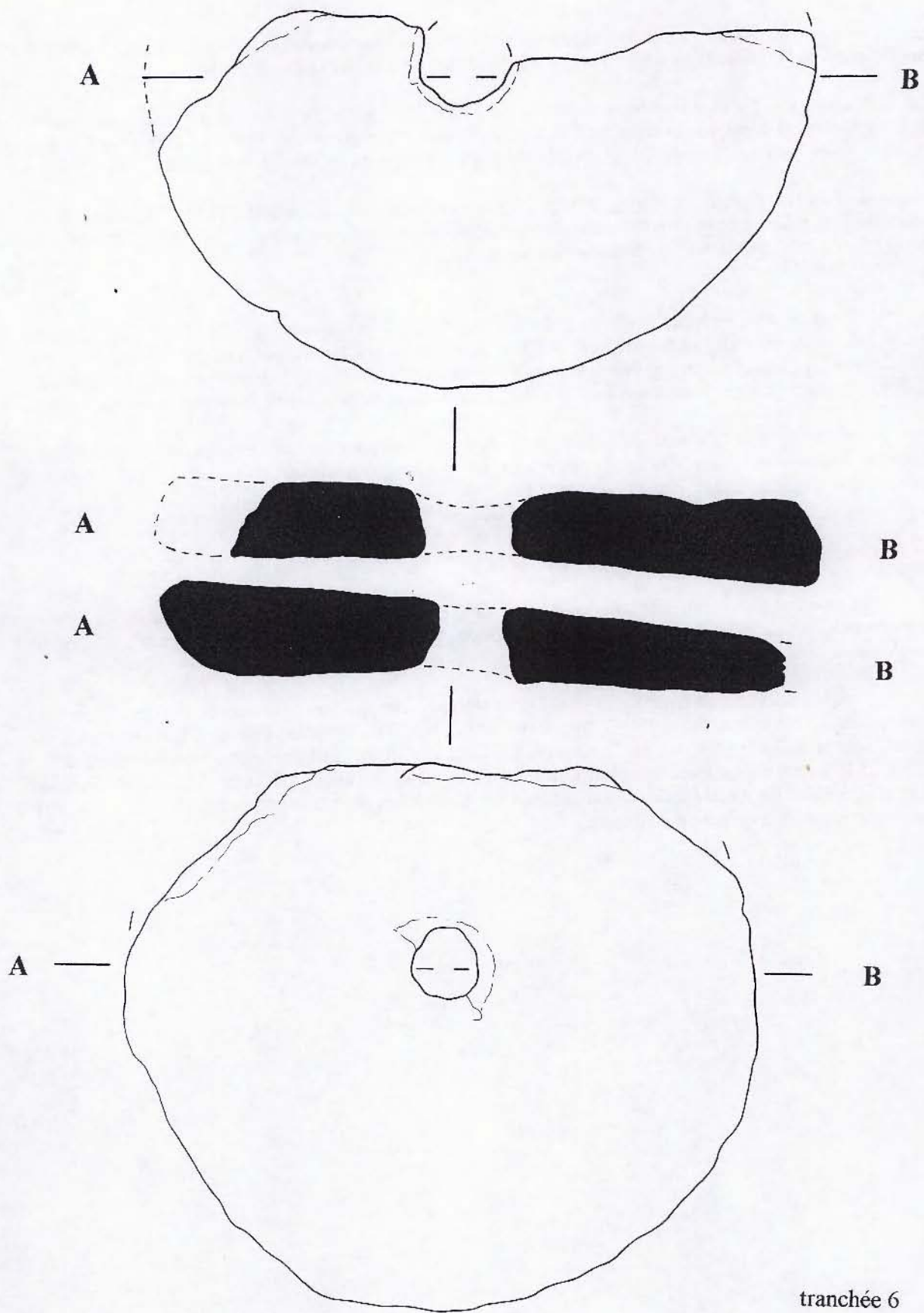
Dans la limite sud-est de l'extension de la villa (fig. 9), plusieurs éléments de colonnes étaient regroupés. Il s'agit de "*quarts de colonnes*" en briques, qui une fois assemblés les uns aux autres formaient l'élément architectural, recouvert ensuite de stuc. L'exemplaire prélevé possédait sur sa face convexe deux cannelures, empreintes de doigts laissées lors du moulage de l'objet sans doute comme repère pour faciliter le montage à venir.

La présence de ces éléments d'architecture sur le site est une information intéressante en ce qui concerne l'importance réelle de la villa gallo-romaine des Alleux, en deçà de ses dimensions qui, à croire ce qu'il en reste, ne devaient pas être négligeables.

Le mobilier de l'Age du Bronze (fig. 32 n° 4)

Découvert en ramassage dans la parcelle 49, il s'agit d'un rebord de gros pot à méplat horizontal. D'une pâte noire mêlée de grains de micas assez gros, il possède deux cordons horizontaux se développant sur le pourtour du vase.

Quelques rares fragments de céramiques protohistoriques ont également été trouvés lors des décapages et dans certaines structures (structures T.14/5, fig. 12 et T.15/10, fig. 23). Cependant, l'absence de structures réelles d'habitat, hormis quelques trous de poteaux dans les tranchées n° 6, 9, 11 et 14 ainsi qu'un petit foyer dans la tranchée n° 14, et surtout l'absence de mobilier archéologique, paraissent aller à l'encontre de l'idée d'un habitat à proximité. Ces éléments protohistoriques peuvent provenir d'un ancien site qui aurait été détruit et de ce fait, être les seuls vestiges d'une occupation antérieure.



tranchée 6

0 5 10 cm

Fig. 31: Coupes et faces internes des meules gallo-romaines.

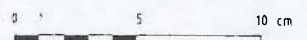
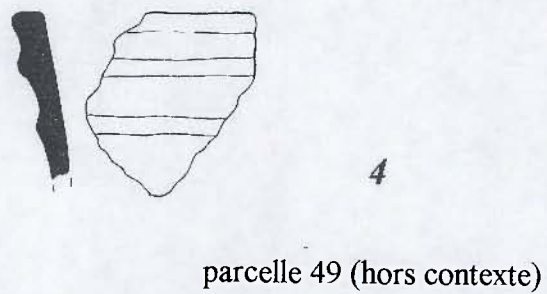
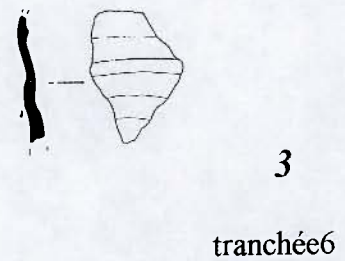
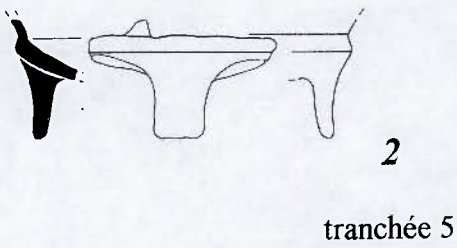
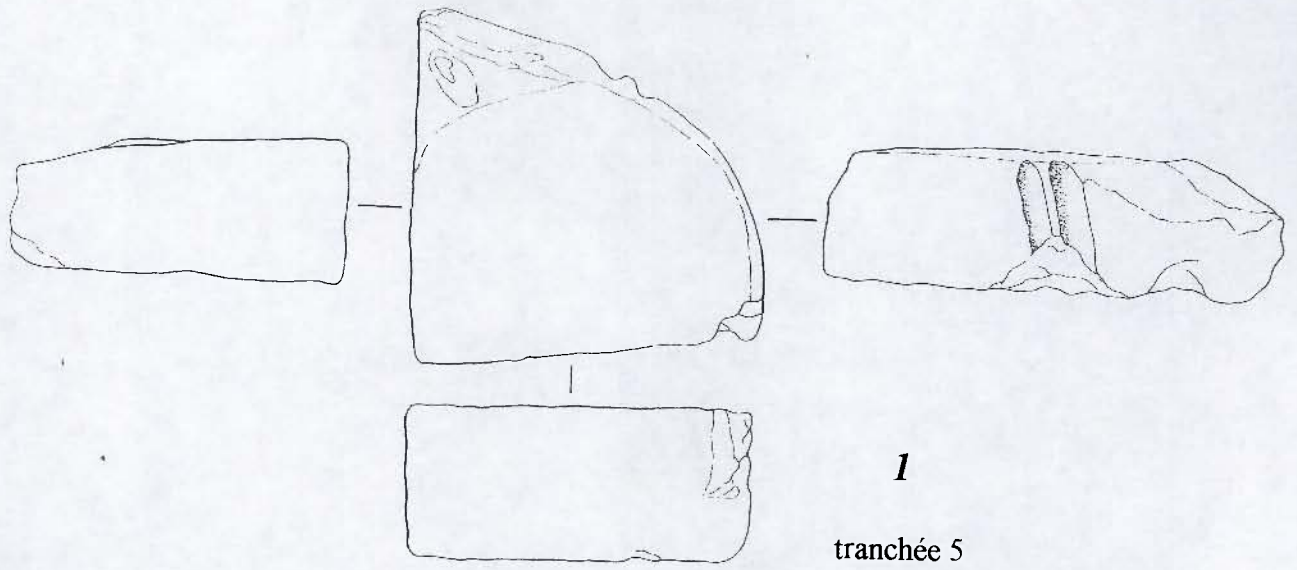


Fig. 32: Mobilier gallo-romain et protohistorique.

CONCLUSION

L'opération a permis de mettre clairement en évidence la nature et la qualité des vestiges détectés par avion, ainsi que leurs limites spatiales. L'essentiel des vestiges archéologiques est localisé dans une partie des parcelles 1747 et 1752, aucun véritable indice de site n'ayant été relevé sur le reste de l'emprise du projet.

Leur bon état de conservation justifie amplement une étude approfondie. En raison de quoi, au nom de la sauvegarde du patrimoine, nous demandons la protection de la zone signalée (fig. 33) contre tout travaux d'aménagement et de terrassement

Dans le cas où des constructions seraient toutefois envisagées sur la zone proscrite, le terrain ne pourraient être alors constructible qu'après intervention de personnels mandatés par le Service Régional de l'Archéologie, et autorisation de ces mêmes autorités compétentes.

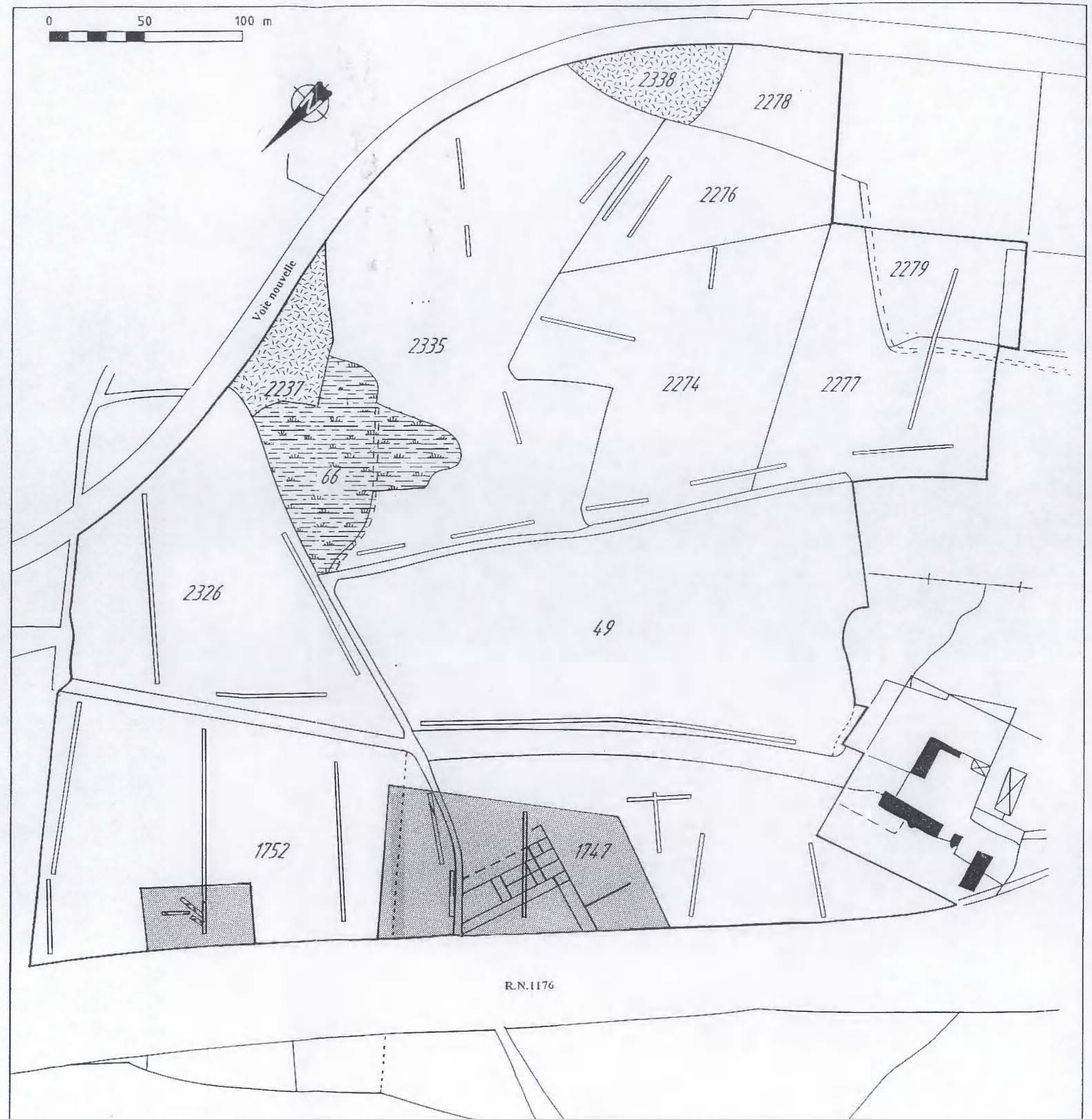

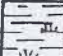



Fig. 33 : Plan général et localisation des zones protégées.

-  Parcelle non défrichée.
-  Ancienne carrière.
-  Zones protégées.

BIBLIOGRAPHIE

Beuchet 1993 : BEUCHET (L.), LE MEUR (N.), LE CLOIREC (G.). - Le barrage de Villaumur (Ille-et-Vilaine), Rapport de diagnostic archéologique, inédit, Rennes 1993.

Gautier 1991 : GAUTIER (M.). - Prospection-inventaire du Bassin de la Moyenne Vilaine (Partie occidentale), Rapport de synthèse 1990 et 1991, Fiches de site et relevés cadastraux - Tome 2, Rennes, 1991.

Gautier et al. 1991 : GAUTIER (M.), JUMEL (G.), LEROUX (G.). - L'occupation antique de la Haute Bretagne méridionale. In : Terroirs, territoires et campagnes de l'Antiquité. La prospection archéologique en Haute Bretagne, traitement et synthèse des données. Revue Archéologique de l'Ouest, supplément n° 4, p. 55-65, Rennes, 1991.

Santrot 1979 : SANTROT (M. H.), SANTROT (J.). - Céramiques communes gallo-romaines d'Aquitaine. Ed. C. N. R. S. , 266 p, Paris, 1979.